

Délibération n°	Corps	Section CNU	Intitulé du profil de poste	Composante	Département	Laboratoire
CAC-r-2020-001	MCF	71	Culture numérique pour les sciences de l'information et du document	UFR DECCID	SID	GERIICO - EA 4073
CAC-r-2020-002	MCF	61	Automatique / Robotique	EPU	-	CRISTAL - UMR 9198
CAC-r-2020-003	MCF	19	Démographie, sociologie quantitative	FSES	ISA	CLERSE - UMR 8019
CAC-r-2020-004	MCF	02	Droit constitutionnel / finances publiques et droit fiscal	FSJPS	-	CRDP - ERDP - EA 4487
CAC-r-2020-005	MCF	04	Politique de l'environnement	FSJPS	-	CERAPS - UMR 8026
CAC-r-2020-006	MCF	74	Engagement / désengagement dans l'activité physique	FSSEP	-	URePSSS - EA 7369
CAC-r-2020-007	MCF	31	Modélisation physico-chimique de la combustion	FST	Chimie	PC2A - UMR 8522
CAC-r-2020-008	MCF	61	Traitement du signal et des images, vision	FST	EEA	CRISTAL - UMR 9198
CAC-r-2020-009	MCF	27	Informatique	FST	Informatique	CRISTAL - UMR 9198
CAC-r-2020-010	MCF	64 - 65	Biochimie	FST	Biologie	UGSF - UMR 8576
CAC-r-2020-011	MCF	18	Histoire du cinéma : médias, sociétés, cultures	Faculté des humanités	Arts	CEAC - EA 3587
CAC-r-2020-012	MCF	18	Danse	Faculté des humanités	Arts	CEAC - EA 3587
CAC-r-2020-013	MCF	85	Management et évaluation des risques et de la qualité en santé et médico-social	Faculté ILIS	-	CERIM - EA 2694
CAC-r-2020-014	MCF	27	Informatique	IUT A	Informatique	CRISTAL - UMR 9198
CAC-r-2020-015	MCF	11	Cultures des pays anglophones - XX & XXIème siècle	UFR LEA	-	CECILLE - EA 4074
CAC-r-2020-016	MCF	11	Langue et traduction	UFR LEA	-	STL - UMR 8163
CAC-r-2020-017	MCF	11	Linguistique anglaise construite sur l'usage	Faculté LLCE	Etudes anglophones	STL - UMR 8163
CAC-r-2020-018	MCF	15	Civilisation hébraïque	Faculté LLCE	ERSO	CECILLE - EA 4074
CAC-r-2020-019	MCF	20	Anthropologue médico-légal	Faculté de médecine	-	UTMLA - EA 7367
CAC-r-2020-020	MCF	16	Psychopathologie	UFR de psychologie	-	SCALAB - UMR 9193
CAC-r-2020-021	MCF	16	Neuropsychologie et audition	UFR de psychologie	-	PSITEC - EA 4072

Délibération n°	Corps	Section CNU	Intitulé du profil de poste	Composante	Département	Laboratoire
CAC-r-2020-022	PR	71	Communication et image(s)	UFR DECCID	Infocom	GERIICO - EA 4073
CAC-r-2020-023	PR	19	Sociologie des vulnérabilités	UFR DECCID	Sociologie	CERIES - EA 3589
CAC-r-2020-024	PR	70	Didactiques, didactique comparée et nouvelles questions en éducation et en formation	UFR DECCID	Sciences de l'Education	CIREL - EA 4354
CAC-r-2020-025	PR	63	Technologies miniaturisées pour le stockage électrochimique haute performance	EPU	Matériaux - IC2M - IMA	IEMN - UMR 8520
CAC-r-2020-026	PR	05	Economie internationale et européenne	FSES	ISEM	LEM - UMR 9221
CAC-r-2020-027	PR	05	Econométrie	FSES	ISEM	LEM - UMR 9221
CAC-r-2020-028	PR	01	Droit du numérique et des contrats	FSJPS	-	CRDP
CAC-r-2020-029	PR	01	Droit pénal	FSJPS	-	CRDP - ERADP
CAC-r-2020-030	PR	27	Informatique	FST	Informatique	CRISTAL - UMR 9198
CAC-r-2020-031	PR	26	Analyse numérique et équations aux dérivées partielles	FST	Mathématiques	Laboratoire Paul Painlevé - UMR 8524
CAC-r-2020-032	PR	09	Littératures francophones	Faculté des humanités	Lettres modernes	ALITHILA - EA 1061
CAC-r-2020-033	PR	09	Littérature de jeunesse	Faculté des humanités	Lettres modernes	ALITHILA - EA 1062
CAC-r-2020-034	PR	17	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	Faculté des humanités	Philosophie	STL - UMR 8163
CAC-r-2020-035	PR	60	Mécanique - génie-mécanique - génie civil	IUT A	GMP	LGCGE - A 4515
CAC-r-2020-036	PR	65	Biologie cellulaire, biochimie des protéines et maladie d'Alzheimer	Faculté de médecine	-	Alzheimer et Tauopathies -UMR-S 1172
CAC-r-2020-037	PR	65	Mitochondrie, inflammation et vieillissement	Faculté de médecine	-	RID-AGE INSERM UMR 1167
CAC-r-2020-038	PR	65	Bases moléculaires et cellulaires des processus prolifératifs	Faculté de médecine	-	CANTHER UMR 1277 INSERM - 9020 CNRS
CAC-r-2020-039	PR	05	Microéconomie	UFR MIME	-	LEM - UMR 9221
CAC-r-2020-040	PR	33/85	Biomatériaux et dispositifs médicaux	Faculté de pharmacie	-	U1008
CAC-r-2020-041	PR	85	Chimie analytique	Faculté de pharmacie	Chimie analytique	Laboratoire de chimie analytique - GRITA - EA 7365
CAC-r-2020-042	PR	87	Immunologie	Faculté de pharmacie	Immunologie	CIIL - INSERM U 1019 - CNRS UMR 8204
CAC-r-2020-043	PR	70	Formation des adultes	SEFA	-	CIREL - EA 4354

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-001

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 71 - Intitulé du profil de poste : Culture numérique pour les sciences de l'information et du document – Affectation : UFR DECCID, département SID / Laboratoire GERiico, EA 4017

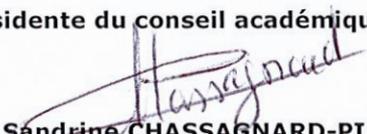
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-002

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 61 - Intitulé du profil de poste : Automatique / Robotique – Affectation : Ecole Polytechnique Universitaire (EPU) / Laboratoire Cristal, UMR 9189.

Nombre total de membres du comité	11
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	9
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	2

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-003

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 19 - Intitulé du profil de poste : Démographie, sociologie quantitative – Affectation : Faculté des sciences économiques et sociales (FSES), Institut de sociologie et d'anthropologie (ISA) / Laboratoire CLERSE, UMR 8019.

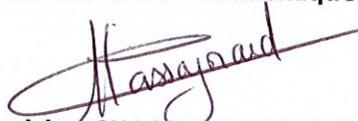
Nombre total de membres du comité	14
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	7
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	7
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	14
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-004

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 02 - Intitulé du profil de poste : Droit constitutionnel / finances publiques et droit fiscal – Affectation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales (FSJPS) / Laboratoire CRDP-ERDP, EA 4487.

Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité <u>interne</u> à l'établissement	6
Nombre de membres du comité <u>externe</u> à l'établissement	6
Nombre de membres du comité <u>appartenant</u> à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité <u>n'appartenant pas</u> à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-005

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 04 - Intitulé du profil de poste : Politique de l'environnement – Affectation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales (FSJPS) / Laboratoire CERAPS – UMR 8026.

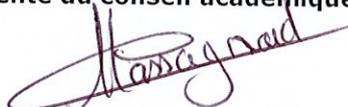
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	7
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	8
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	4

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-006

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 74 - Intitulé du profil de poste : Engagement/désengagement dans l'activité physique – Affectation : Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP) / Laboratoire URePSSS - EA 7369.

Nombre total de membres du comité	16
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	8
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	8
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	13
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	3

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-007

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 31 - Intitulé du profil de poste : Modélisation physico-chimique de la combustion – Affectation : Faculté des Sciences et Technologie (FST), Département Chimie) / Laboratoire PC2A – UMR 8522.

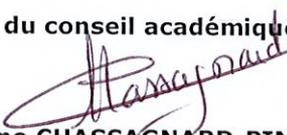
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	8
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	4

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-008

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 61 - Intitulé du profil de poste : Traitement du signal et des images, vision – Affectation : Faculté des Sciences et Technologie (FST), Département EEA / Laboratoire CRISTAL – UMR 9189.

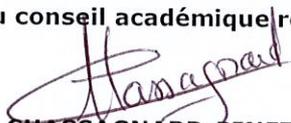
Nombre total de membres du comité	14
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	8
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	13
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	1

Résultat des votes :

Nombre de votants :
Pour :
Contre :
Abstention :

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-009

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 27 - Intitulé du profil de poste : Informatique – Affectation : Faculté des Sciences et Technologie (FST), Département informatique / Laboratoire CRISTAL – UMR 9189.

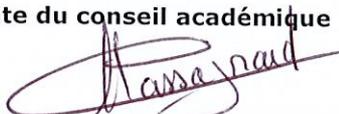
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0
--

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-010

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Sections : 64/65 - Intitulé du profil de poste : Biochimie – Affectation : Faculté des Sciences et Technologie (FST), Département biologie / Laboratoire UGSF, UMR 8576.

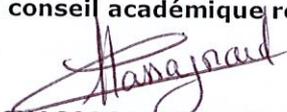
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	8
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	4

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-011

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 .

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 18 - Intitulé du profil de poste : Histoire du cinéma : médias, sociétés, cultures – Affectation : Faculté des Humanités, Département arts / Laboratoire CEAC, EA 3587.

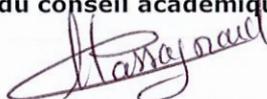
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	2

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-012

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 18 - Intitulé du profil de poste : Danse – Affectation : Faculté des Humanités, Département arts / Laboratoire CEAC, EA 3587.

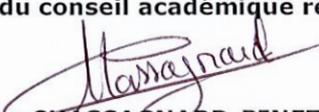
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité <u>interne</u> à l'établissement	5
Nombre de membres du comité <u>externe</u> à l'établissement	5
Nombre de membres du comité <u>appartenant</u> à la discipline de l'emploi	7
Nombre de membres du comité <u>n'appartenant pas</u> à la discipline de l'emploi	3

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-013

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 85 - Intitulé du profil de poste : Management et évaluation des risques et de la qualité en santé et médico-social – Affectation : Faculté ingénierie et management de la santé (ILIS)/ Laboratoire CERIM, EA2694.

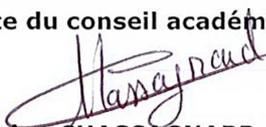
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	6
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	4

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-014

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 27 - Intitulé du profil de poste : Informatique – Affectation : IUT A, Département informatique / Laboratoire CRISTAL, UMR 9189.

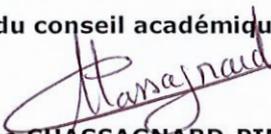
Nombre total de membres du comité	16
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	10
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	16
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-015

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 11 - Intitulé du profil de poste : Cultures des pays anglophones – XXe – XXIe siècle – Affectation : UFR LEA / Laboratoire CECILLE, EA 4074.

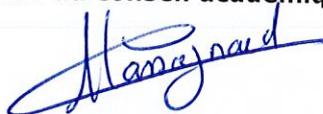
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	11
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	1

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-016

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 11 - Intitulé du profil de poste : Langue et traduction – Affectation : UFR LEA / Laboratoire Savoirs, Textes, Langage (STL), UMR 8163.

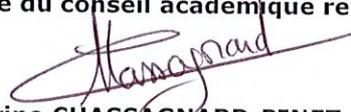
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	8
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	4

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-017

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 11 - Intitulé du profil de poste : Linguistique anglaise construite sur l'usage – Affectation : Faculté LLCE, département d'études anglophones / Laboratoire Savoirs, Textes, Langage (STL), UMR 8163.

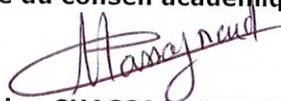
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	9
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	3

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-018

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 15 - Intitulé du profil de poste : Civilisation hébraïque – Affectation : Faculté LLCE, département ERSO / Laboratoire CECILLE, EA 4074.

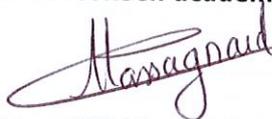
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-019

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 20 - Intitulé du profil de poste : Anthropologue médico-légal – Affectation : Faculté de médecine / Laboratoire UTMLA, EA 7367.

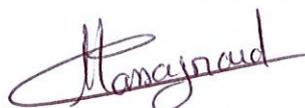
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	9
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	1

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-020

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 16 - Intitulé du profil de poste : Psychopathologie – Affectation : UFR de psychologie / Laboratoire SCALAB, UMR 9193.

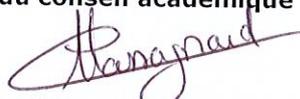
Nombre total de membres du comité	14
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	8
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	14
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-021

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3.

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de maître de conférences – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de maître de conférences – Section : 16 - Intitulé du profil de poste : Neuropsychologie et Audition – Affectation : UFR de psychologie / Laboratoire PSITEC, EA 4072.

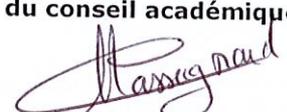
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	7
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-022

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 71 – Intitulé du profil de poste: Communication et image(s) – Affectation : UFR DECCID, Département INFOCOM / GERiCO - EA 4073.

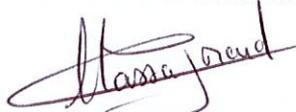
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-023

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 19 – Intitulé du profil de poste : Sociologie des vulnérabilités – Affectation : UFR DECCID, Département Sociologie / Laboratoire CeRIES - EA 3589.

Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-024

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section: 70 - Intitulé du profil de poste: Didactiques, didactique comparée et nouvelles questions en éducation et en formation – Affectation: UFR DECCID, Département Sciences de l'éducation (SE) / Laboratoire: CIREL – EA 4354.

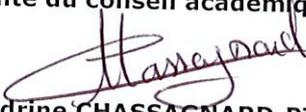
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	4
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	9
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	1

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-025

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 63 - Intitulé du profil de poste : Technologies miniaturisées pour le stockage électrochimique haute performance – Affectation : Ecole Polytechnique Universitaire (EPU) / Laboratoire: IEMN – UMR 8520

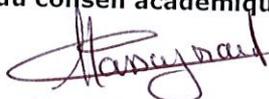
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	4
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	7
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	3

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-026

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 05 - Intitulé du profil de poste : Economie internationale et européenne – Affectation : Faculté des Sciences Economique et Sociales (FSSES), Département ISEM / Laboratoire: LEM - UMR 9221

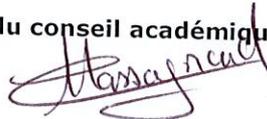
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	7
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-027

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 05 - Intitulé du profil de poste : Econométrie – Affectation : Faculté des Sciences Economiques et Sociales (FSES), Département ISEM / Laboratoire: LEM – UMR 9221

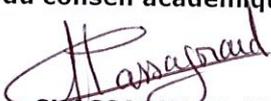
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-028

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 01 - Intitulé du profil de poste : Droit du numérique et des contrats – Affectation : Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales (FSJPS) / Laboratoire: CRDP, Equipe Demogue.

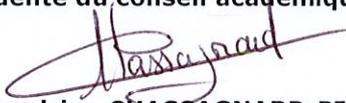
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-029

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 01 - Intitulé du profil de poste : Droit pénal – Affectation : Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales (FSJPS) / Laboratoire: CRDP – ERADP.

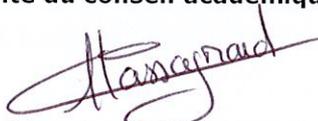
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	8
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	2

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-030

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 27 - Intitulé du profil de poste : Informatique – Affectation : Faculté des Sciences et Technologies (FST), Département Informatique / Laboratoire: CRISTAL – UMR 9189.

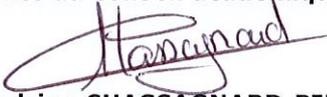
Nombre total de membres du comité	11
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	3
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	8
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	11
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-031

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 26 - Intitulé du profil de poste : Analyse numérique et équations aux dérivées partielles – Affectation : Faculté des Sciences et Technologies, Département Mathématiques / Laboratoire: Paul Painlevé – UMR 8524

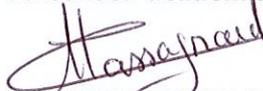
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-032

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 09 - Intitulé du profil de poste : Littératures francophones – Affectation : Faculté des Humanités, Département Lettres Modernes / Laboratoire: ALITHILA – EA 1061

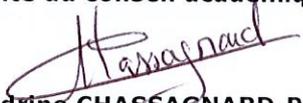
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint


Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-033

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 09 - Intitulé du profil de poste : Littérature de jeunesse – Affectation : Faculté des Humanités, Département Lettres Modernes / Laboratoire: ALITHILA – EA 1061

Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	10
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-034

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 17 - Intitulé du profil de poste : Histoire de la philosophie moderne et contemporaine – Affectation : Faculté des humanités, Département de philosophie / Laboratoire: STL - UMR 8163

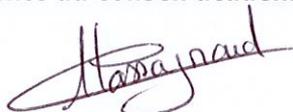
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-035

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 60 - Intitulé du profil de poste : Mécanique - Génie mécanique - Génie Civil – Affectation IUT A, département GMP / Laboratoire: LGCgE – EA 4515

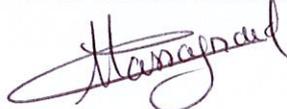
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	4
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	8
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	2

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-036

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 65 - Intitulé du profil de poste : biologie cellulaire, Biochimie des protéines et maladie d'Alzheimer – Affectation : Faculté de médecine, Lille Neurosciences & Cognition / Laboratoire: UMR-S 1172 Alzheimer & Tauopathies.

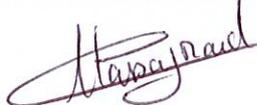
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	7
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	3

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-037

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 65 - Intitulé du profil de poste : Mitochondrie, inflammation et vieillissement – Affectation : Faculté de Médecine - Biologie Cellulaire / Laboratoire: RID-AGE – UMR 1167 Facteurs de risque et déterminants moléculaires des maladies liées au vieillissement.

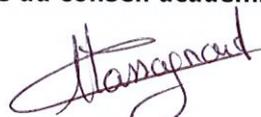
Nombre total de membres du comité	11
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	6
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	5

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-038

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 65 - Intitulé du profil de poste : Bases moléculaires et cellulaires des processus prolifératifs – Affectation : Faculté de Médecine / Laboratoire: CANTHER UMR 1277 Inserm - 9020 CNRS.

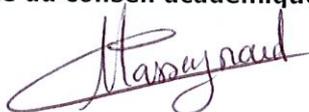
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	7
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	3

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-039

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection de professeur des universités – Section : 05 - Intitulé du profil de poste : Microéconomie – Affectation : UFR MIME / Laboratoire: LEM – UMR 9221.

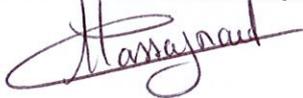
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-040

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 33/85 - Intitulé du profil de poste : Biomatériaux et dispositifs médicaux – Affectation : Faculté de Pharmacie / Laboratoire: U 1008.

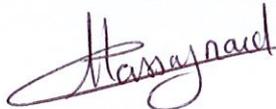
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	7
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	5

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-041

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 85 - Intitulé du profil de poste : Chimie Analytique – Affectation : Faculté de pharmacie / Laboratoire de chimie analytique – EA 7365 GRITA.

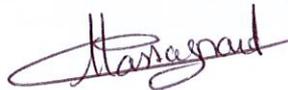
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	6
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	4

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-042

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 87 - Intitulé du profil de poste : Immunologie – Affectation : Faculté de Pharmacie / Laboratoire: CIIL - INSERM U 1019 - CNRS UMR 8204.

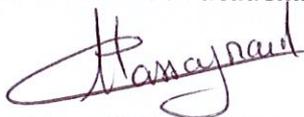
Nombre total de membres du comité	10
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	5
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	5
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	7
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	3

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET

Séance du Conseil Académique restreint en date du 16 janvier 2020

Délibération CAC-r-2020-043

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;

Objet : structure d'un comité de sélection d'un poste de professeur des universités – campagne annuelle de recrutement 2020.

Le Conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'Université de Lille approuve la structure ci-après, du comité de sélection du poste de professeur des universités – Section : 70 - Intitulé du profil de poste : Formation des adultes – Affectation : Département SEFA / Laboratoire: CIREL – EA 4354.

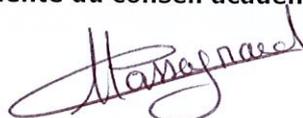
Nombre total de membres du comité	12
Nombre de membres du comité interne à l'établissement	6
Nombre de membres du comité externe à l'établissement	6
Nombre de membres du comité appartenant à la discipline de l'emploi	12
Nombre de membres du comité n'appartenant pas à la discipline de l'emploi	0

Résultat des votes :

Nombre de votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Lille, le 16 janvier 2020

La Présidente du conseil académique restreint



Sandrine CHASSAGNARD-PINET